



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Un nouveau Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail

L'Établissement vient d'obtenir en 2014 une enveloppe financière de 56800 € pour promouvoir sur quatre ans une action de prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

En août dernier, la Direction des Ressources Humaines a répondu à un appel à projets de l'Agence Régionale de Santé au titre des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (C.L.A.C.T.). Le thème retenu par le centre hospitalier d'Arles, en accord avec les partenaires sociaux co-signataires du contrat, est la prévention des troubles musculo-squelettiques et plus particulièrement ceux liés à la manutention. Le projet prévoit le développement d'une campagne de formation accompagnée de l'intervention d'un ergonome. L'objectif est de délivrer une information et des conseils de prévention adaptés à chaque unité ou secteur d'activité, voire à la demande d'un service.

L'ARS a retenu ce projet et propose un financement qui permettra de déployer la formation et les interventions en ergonomie dès 2014 et jusqu'en 2018.



Prévention du cancer colorectal
stand d'information
mardi 13 Mars
de 14h à 17h
dans le hall
du centre hospitalier

Nominations médicales

A compter du 14 janvier 2014 :

Monsieur le Docteur Alexis KARPOFF, en qualité de responsable du service de court séjour et soins de suite gériatriques.

A compter du 17 février 2014 :

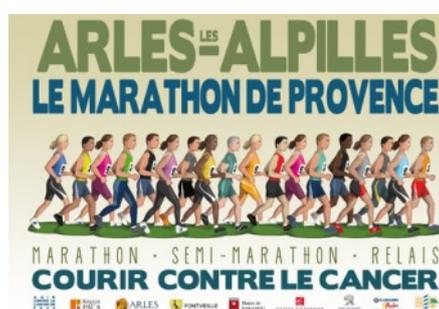
Monsieur le Docteur Emmanuel LAFAY, en qualité de référent médical du CAMSP.

SOMMAIRE :

| | |
|---|-----|
| La filière gériatrique | P 2 |
| Coopération avec le centre hospitalier de Salon de Provence | P 3 |
| Les blouses roses | P 4 |
| Quelques brèves | P 4 |
| Bienvenue | P 4 |

Marathon des Alpilles : Appel à bénévolat !

En cette année qui marque le 40ème anniversaire de l'implantation du centre hospitalier sur le plateau de Fourchon, l'association Courir contre le cancer en pays d'Arles a tenu à associer l'établissement au marathon des Alpilles. Le départ aura lieu le dimanche 27 avril 2014 sur le site de l'hôpital et d'ores et déjà une équipe de professionnels hospitaliers s'entraîne avec conviction



pour l'une ou l'autre des trois épreuves (marathon, semi-marathon et relais) de ce rassemblement sportif et convivial dédié à la lutte contre le cancer.

Toutefois, si nous n'allons pas tous courir, nous pouvons tout de même participer activement à cette manifestation dont les bénéfices seront intégralement affectés au service d'oncologie de l'hôpital. En effet, Courir contre le cancer en pays d'Arles recherche des bénévoles pour l'organisation de la course et pour sa sécurisation. Et il en faut 300, les 26 et 27 avril 2014 pour baliser et sécuriser les 41,195 km du parcours !

Aussi la Lettre relaie-t-elle l'appel à volontariat lancé par l'association. ■

Renseignements sur le site de l'association :

www.marathonarleslesalpilles.com

Contact pour les volontaires :

charriere.nadine@neuf.fr

Une filière gériatrique confortée par l'ouverture de lits de court séjour et de soins de suite et de réadaptation.

Le centre hospitalier d'Arles dispose depuis plusieurs années d'une importante filière gériatrique coordonnée au sein d'un pôle de gériatrie placé sous la responsabilité du Docteur Catherine LEVRAUD.

Une unité de court séjour gériatrique manquait toutefois à ce dispositif hautement spécialisé pour adapter au mieux la prise en charge du grand âge conformément à la circulaire du 27 mars 2007 et aux objectifs fixés à l'établissement tant par le Plan Régional de Santé PACA que par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé en juillet 2012 avec l'Agence Régionale de Santé.

C'est ainsi qu'une unité de court séjour gériatrique d'une capacité de 13 lits a été créée par redéploiement. Elle accueille, depuis le 14 janvier 2014, des patients de plus de 75 ans, poly-pathologiques, pour un séjour d'une durée moyenne de 10 jours. Elle a été installée au 3ème étage du bâtiment principal où ont été ouverts, de manière simultanée, 13 lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) à orientation gériatrique.

Ces nouvelles structures sont placées, au sein du pôle de gériatrie, sous la responsabilité médicale du Docteur Alexis KARPOFF, l'encadrement soignant est assuré par Madame Agnès RICOEUR.

Ce service de court séjour et de SSR gériatriques a été inauguré le vendredi 14 février en présence notamment de Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Président du Conseil de surveillance et de Madame Karine HUET, déléguée territoriale adjointe pour les Bouches du Rhône de l'ARS Paca.

Une unité de temps et de lieu de prise en charge de la personne âgée

Sur le même étage de l'hôpital ont également été regroupées :

- la consultation mémoire de proximité dont l'importance est grandissante avec la progression des maladies neurodégénératives liées au grand âge,
- l'équipe mobile de gériatrie qui a vocation, au sein du centre hospitalier, à intervenir en appui aux équipes non spécialisées confrontées de plus en plus fréquemment à des prises en charges médicales et soignantes rendues difficiles par l'âge avancé des patients.
- la plateforme d'accompagnement et de répit gérée avec l'association A3 dont la mission est d'apporter aide et soutien aux aidants confrontés aux conséquences lourdes des pathologies de leurs proches maintenus à domicile.

Ainsi regroupée et composée d'équipes formées, motivées et mieux reconnues, la filière gériatrique du centre hospitalier est en mesure de conduire des actions spécifiques tant auprès des personnes maintenues à domicile qu'après la sortie du patient âgé

hospitalisé, en lien étroit avec les médecins traitants dans l'objectif de favoriser le maintien à domicile. Cette unité de lieu et de temps de prise en charge apporte ainsi une plus grande fluidité du parcours de la personne âgée et une meilleure lisibilité interne et externe.

Une filière gériatrique également à vocation extrahospitalière

La filière gériatrique gère également l'interface entre l'hôpital, les structures médico-sociales (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, centre d'accueil de jour Alzheimer, service de soins infirmiers à domicile avec son équipe spécialisée Alzheimer et plateforme d'aide aux aidants), et les médecins traitants.

Le centre hospitalier d'Arles propose aux EHPAD environnants une convention de filière gériatrique selon la circulaire du 28 mars 2007 (entrées directes, modalités de suivi des personnes âgées, assistance à la mise en œuvre des plans bleus, analyse des dysfonctionnements...).

Cela concerne les EHPAD d'Arles et des communes proches jusqu'au Nord Alpilles.

La filière gériatrique hospitalière s'appuie également sur les structures sociales de coordination et d'intégration dédiées tels les CLIC et les MAIA.

Les médecins peuvent également utiliser la filière comme outil d'évaluation et de bilans préventifs pour éviter la décompensation de leurs patients âgés. Ainsi les médecins traitants et les médecins coordonnateurs des EHPAD peuvent contacter directement un gériatre et organiser, si nécessaire, une hospitalisation directe en court séjour pour bilan et évaluation gériatrique sans passage par les urgences, étape souvent traumatisante pour les personnes âgées malades.



Inauguration du service le 14 février



Les personnels du court séjour et du SSR gériatriques

- 2,3 praticiens hospitaliers,
- 1 cadre de santé
- 10 infirmières
- 12 aides-soignants,
- 1 secrétaire médicale,
- du temps de psychologue, de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de diététicien et d'assistante sociale.

La consultation mémoire de proximité labellisée avec celle des Hôpitaux des Portes de Camargue par l'ARS Paca

La consultation mémoire de proximité est réalisée par un spécialiste médical pour évaluer les troubles de la mémoire ou d'autres troubles cognitifs et comportementaux.

C'est une consultation qui implique plusieurs intervenants, dont le médecin gériatre et une neuropsychologue, pour poser le diagnostic et assurer le suivi.

Le patient est adressé par son médecin référent ou par un des spécialistes qui le suit, lorsqu'il existe une plainte mnésique qui émane du patient ou de son entourage.



Des repères visuels familiers sur les portes des chambres pour faciliter l'orientation des patients au sein du service

Les locaux du court séjour et du SSR gériatriques

- Des chambres à 1 ou 2 lits adaptées à la dépendance (lits, fauteuils)
- Un accès à des locaux de rééducation (2eme et RDC)
- Des locaux polyvalents de consultations, entretiens, éducation
- Un lieu d'accueil des familles (solarium)
- Un accès en urgence au plateau technique
- Un accès facilité aux autres spécialités médicales et chirurgicales

Coopération entre les Centres Hospitaliers d'Arles et de Salon de Provence

Depuis plusieurs mois une coopération s'est engagée entre les deux établissements à l'initiative notamment de Madame le Docteur BONNET, chef de pôle de Médecine. Deux spécialités relevant du pôle de médecine sont ainsi à ce jour concernées : la rhumatologie avec l'intervention du Docteur Ida TONOLLI tous les jeudis à Arles et la prise en charge de la douleur avec la présence du Docteur Patricia AMIELH tous les lundis confortant ainsi l'équipe médicale avec une action spécifique en matière de cancérologie et de soins palliatifs.

Ces praticiens hospitaliers assurent sur ces deux journées à la fois des consultations externes pour les patients en suivi de soins hospitaliers ou pris en charge en ambulatoire par leur médecin traitant et des consultations auprès des patients hospitalisés.



Dr TONOLLI et Dr AMIELH

La présence à Arles de ces praticiens du CH de Salon s'inscrit dans une réflexion partagée par les deux hôpitaux, notamment en matière de douleur et de soins palliatifs, domaines dans lesquels les moyens du CH d'Arles doivent nécessairement être confortés compte tenu des activités par ailleurs autorisées en chirurgie carcinologique du sein, du pelvis et de l'appareil digestif et en oncologie médicale.

Cette nouvelle coopération vient renforcer la réponse apportée aux besoins de santé des patients du bassin de population arlésien.

Les blouses roses : animations et loisirs pour les personnes hospitalisées

Malgré toute la bonne volonté des équipes soignantes, il est difficile en service de soins de proposer des activités aux patients. C'est pour répondre à cette problématique que le centre hospitalier d'Arles a signé une convention avec l'association « Les blouses roses ».

Créée en 1944 et reconnue d'utilité publique, l'association poursuit depuis l'objectif de « Faire en sorte que les personnes malades, âgées ou en situation de handicap ne soient plus jamais seules ».

Ainsi, depuis le mois de juin 2013, des bénévoles interviennent avec une fréquence hebdomadaire en soins et suite et de réadaptation (6ème Nord) ainsi qu'en médecine physique et réadaptation fonctionnelle (2ème Nord). En fonction des capacités de chaque patient volontaire, les bénévoles apportent distraction et lien social par le canal d'activités telles que la décoration du solarium pour Noël, la réalisation de cartes postales, de calendriers, la fabrication de sachets senteurs...

Les blouses roses offrent ainsi de vrais moments de convivialité dans un environnement habituellement davantage centré sur le soin. Plus de 4 000 bénévoles dans toute la France portent cette blouse rose et sont formés pour intervenir auprès des patients. Les retours des patients sont très positifs pour ces moments vécus comme de vrais parenthèses dans les temps d'hospitalisation.

Plus d'informations sur : <http://www.lesblousesroses.asso.fr>

Quelques brèves...



Le 10 février, 48 diplômes d'Etat Infirmiers et 37 diplômes d'Etat Aides Soignants ont été remis aux nouveaux professionnels.

RAPPEL
en préparation du quarantième anniversaire de l'hôpital Joseph Imbert, vous êtes tous invités à soumettre vos idées de manifestations festives, culturelles ou autres qui pourraient être organisées en les faisant parvenir à la direction par courrier interne (avec la mention « 40ème anniversaire »).



Le comité régional des achats organisé à Arles le 21 février 2014.



Nous souhaitons bon vent à Madame Josiane ARNAUD qui a fêté son départ en retraite le 11 février après plus de 40 ans de services à la Direction des Ressources Matérielles.

Bienvenue...

au Docteur Rémy COULOMB a rejoint l'équipe de chirurgie orthopédique le 3 février.